

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT SUR LA ROUTE.

ARRETER LE VÉHICULE ALLUMER LES FEUX DE DÉTRESSE

Conducteur	Accompagnatrice
Éloigne si possible le véhicule de la circulation Descend du véhicule Met en place les cônes de signalisation Reviens en position	Reste à bord et rassure les enfants Dégrafe les ceintures de sécurité Déverrouille la porte latérale Appelle SDS

DEUX CAS, DEUX CONDUITES A TENIR

(1) Risque de feux ou suraccident

Conducteur	Accompagnatrice
Va à la porte latérale	Ouvre la porte latérale Descend, reste au contact
	Fait descendre du plus ancien au plus petit
	Peut demander de l'aide aux plus grands en état
Encadre le débarquement en amont du véhicule.	

Lorsque tout le monde est débarqué
Conducteur en tête, accompagnatrice en queue.
Direction vers le sens de marche du véhicule.
S'éloigner de 50 mètres
Rester groupés
Rassurer les enfants (plus jeunes)
Faire boire (eau à proximité)
Attendre les secours.

(2) Sans danger particulier

Conducteur	Accompagnatrice
Mets les bouteilles d'eau sur son siège.	Reste à bord avec les enfants. S'occupe des blessés s'il y a et si possible rassure les enfants. Reste en écoute téléphone.
Se place à l'avant extérieur du véhicule.	
Fais des signes de ralentissement. A disposition de l'accompagnatrice après arrivée des secours	Ne répond pas à autre que SDS ou autorité Thai.

Lorsque les secours arrivent, garder le contrôle des enfants.
Se faire aider par le conducteur.
Se conformer aux directives des secours.
Rester maître de la garde des enfants (sauf si prise en charge par les secours d'une ou un blessé).

RAPPORT À SDS

- 1 Numéro de véhicule.
- 2 Nombre de blessés et état.
- 3 Risque de suraccident ou de feu.
- 4 Possibilité de reprendre la route ou demande remplacement.
- 5 État du trafic et du danger (pour estimation de temps).
- 6 Envoie de la géolocalisation par téléphone (double avec GPS).

CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCIDENT DANS LE VEHICULE.

Bien que les enfants ne présentent en principe aucune source d'inquiétude particulière en termes de danger, il peut arriver que certaines situations puissent présenter des risques.

L'accompagnatrice a pour mission de faire appliquer les consignes de sécurité et de bienséance. Elle est supposée être écoutée par les enfants, même les plus âgés ou les plus autonomes.

Il arrive malheureusement que, après une journée stressante ou un état d'excitation particulier (événement, examen, nouvelle, déception ...), des enfants ou adolescents peuvent être enclin à une dissipation ponctuelle.

Cette dissipation peut conduire à comportement générant un risque pour un passager ou une passagère, voire l'ensemble des passagers d'un véhicule.

Un enfant dégrafant sa ceinture de sécurité provoque un mimétisme qui peut devenir dangereux.

Si l'accompagnatrice ne parvient pas à leur faire entendre raison, alors il convient de se conformer au protocole suivant :

ARRETER LE VÉHICULE ALLUMER LES FEUX DE DÉTRESSE

Conducteur	Accompagnatrice
Éloigne si possible le véhicule de la circulation	Reste à bord et essaie de rétablir l'ordre
Éteint la climatisation	Garde son poste à la porte latérale
Descend du véhicule	Fait l'état des blessures (s'il y en a)
Met en place les cônes de signalisation	Appelle SDS

ACTION DE SDS

Envoie un message d'incident interne aux parents du véhicule concerné.

Garde le contact avec l'accompagnatrice.

Si besoin (détérioration du véhicule ou altération de l'état du conducteur /de l'accompagnatrice) ne permettant pas de poursuivre la route, **SDS** envoie un ou deux équipages complets selon la situation (van + conducteur + accompagnatrice) à l'entière charge des parents du ou des élèves concernés (vidéo probantes).

Le coût par équipage de secours est facturée **10,000 bahts**. Le/ les fautifs profiteront à nouveau du transport après le paiement intégral de la facture générée.

Le trajet continue vers le lieu de destination, un retour au point initial pour tout ou partie des passagers peut également être envisagé, voire une autre solution adaptée (hôpital, police).

RAPPORT À SDS

1. Motif de l'arrêt du véhicule.
2. Nom du ou des responsables.
3. Dommages occasionnés et personnes impactées.
4. Demande de remplacement ou pas.
5. Envoie de la géolocalisation.

CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCIDENT À LA PRISE EN COMPTE AU DOMICILE.

Le point de prise en compte des enfants au domicile est avant tout un transfert de confiance entre les parents et l'équipage conducteur / accompagnatrice. Il est donc très important que les parents connaissent les règles de sécurité prévalant à cette prise en charge afin que chacun s'entende sur les attentes des uns et des autres.

Les parents attendent des principes de sécurité, de respect et de gages de qualité.
L'équipage attend des principes de respect, de compréhension et d'équité.

Réponses à donner aux parents :

Le véhicule arrive et part à l'heure convenue aux points définis.
L'équipage est de tenue propre et soignée.
Le véhicule est en excellent état de propreté (intérieur principalement).
Le conducteur reste à bord et est d'attitude courtoise.
Le conducteur prend les sacs à entreposer côté passager.
L'accompagnatrice est aimable et reste à l'extérieur de la porte latérale (caméra).
L'accompagnatrice reçoit les enfants à son emplacement.
Elle fait embarquer les enfants dans l'ordre défini par la sécurité.

Réponses à donner à l'équipage :

Les parents respectent les horaires.
Les parents sont aimables avec l'équipage.
Les parents font les recommandations de bonne conduite aux enfants.
Les parents conduisent les enfants jusqu'à la porte latérale.
Les parents ne demandent pas de faveurs spéciales, autre qu'un cas particulier avéré de l'enfant.
Les parents remontent à SDS toute information relative à l'amélioration du service.

Les règles sont simples étant donné l'absence de risque à ce niveau.
Le minivan ne démarre que lorsque l'incident est résolu.

CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCIDENT À LA PRISE EN COMPTE AU LFIB.

A la porte de la maternelle ou de l'administration, les accompagnatrices prennent en charge les élèves qui seront sous leur responsabilité durant le transport jusqu'à la remise aux parents ou tuteurs désignés.

Ceci signifie que chaque élève ayant un signe particulier présentant une possible complication ou plainte future doit être dans un premier temps signalé à la prise en charge. L'accompagnatrice signale immédiatement à SDS le problème constaté.

Chronologiquement.

En cas de signe extérieur de problème de l'élèves (marque de lutte, plaie, bosse, attitude anormalement triste ou divagante, comportement inadapté ou autre), l'accompagnatrice avertit l'agent de l'école et alerte SDS avec si possible une photo sur place.

L'assistante conduit ensuite l'enfant au véhicule et garde une attention particulière sur lui.

SDS avertit les parents de la situation afin que l'enfant soit pris en charge dès son arrivée.

CONSEILS PRATIQUES

Les assistantes sont généralement des employées ne parlant que la langue Thaïe. Il est donc utile, voire primordial de donner des instructions de bonne conduite aux enfants.

On attache sa ceinture de sécurité.
On ne fume, ni ne vapotte à bord
On ne mange pas à bord.
On garde ses chaussures.
On parle en respectant ses voisins dans le ton et le verbe.
On se comporte de manière courtoise et sans agression.

